

*Les crédits*

pour se protéger de la violence provoquée par un élément de la partie de la réserve située dans l'État de New York, qui est associée aux forces en faveur du jeu dans la réserve.

Ce sont des moments pénibles pour toutes les personnes concernées, étant donné surtout les événements troublants qui se sont déroulés aujourd'hui. Je ne suis pas seul, tous les députés et tous les Canadiens sont troublés et attristés par ces événements et par le décès, ce matin, d'un jeune homme.

Je le répète, nous offrons nos condoléances, et celles de tous les Canadiens, à la famille et aux amis de ce jeune Mohawk qui a perdu la vie à cause de ces actes de violence insensés qui perdurent.

La GRC m'a avisé que la Sûreté du Québec l'avait informée que Matthew Pyke, âgé de 22 ans, est décédé à l'hôpital ce matin à 10 h 57 des suites des blessures par balle qu'il a subies. M. Pyke, qui habitait Hogansburg, dans l'État de New York, se trouvait en territoire canadien, au Québec, dans le village de Snye, au moment où il a été blessé. Il a été transporté à un hôpital de la partie nord de l'État de New York où il est décédé.

Je suis consterné de voir à quel point la situation s'est envenimée. Une victime, c'est déjà une de trop. La situation pouvant être très explosive, tous les députés voudraient, j'en suis sûr, que le gouvernement et tous les organismes réagissent avec discernement afin qu'il n'y ait plus de victimes et que nous puissions contenir la violence et négocier une solution pacifique à cette triste situation.

Les événements de ce matin ne font que nous rappeler que toutes les autorités concernées doivent de toute urgence reconnaître leur obligation de veiller au maintien de la paix et de l'ordre dans la localité d'Akwesasne. Je reviendrai à la situation dans cette réserve un peu plus tard.

Je voudrais par ailleurs signaler que nous avons fait, depuis plusieurs mois, d'énormes progrès pour régler les revendications territoriales au profit des autochtones. En fait, j'irai même jusqu'à dire que, depuis deux mois, nous avons fait plus de progrès que depuis le début du siècle

dans nos efforts pour éliminer les injustices de longue date et conclure une entente légale acceptable.

Tôt ce matin, je suis rentré d'Igloolik, localité située au nord de la côte ouest de la baie d'Hudson, dans les Territoires du Nord-Ouest, près de l'île de Baffin. J'y suis allé signer l'entente de principe historique avec la Fédération Tungovik du Nunavut. Négociée depuis environ 14 ans, cette entente a été rendue possible à la suite de la nouvelle politique sur les revendications globales que mon collègue, aujourd'hui ministre de la Défense nationale, avait présentée en 1987.

J'étais très heureux et très fier de contribuer à ce règlement. Je tiens à féliciter la Fédération Tungovik du Nunavut et son président de la prévoyance, de la confiance et de la générosité dont ils ont fait preuve envers le Canada en acceptant ce règlement.

En vertu du règlement, les 17 000 Inuit qui vivent dans cette région vont recevoir un dédommagement de 580 millions de dollars au cours des 15 prochaines années. Le gouvernement confirme leur titre de propriété relatif à plus de 350 000 kilomètres carrés de terres, soit une superficie à peu près égale à la moitié de la Saskatchewan, et à une partie de la vaste région inuit de l'Arctique de l'Est qui représente environ 20 p. 100 de tout le territoire canadien.

Il y a longtemps que j'avais promis d'aller à Igloolik pour cette grande occasion afin de signer l'entente au nom du gouvernement du Canada.

Je m'en voudrais de ne pas signaler l'hospitalité chaleureuse des gens d'Igloolik et la belle réception que m'ont faite les écoliers d'Igloolik, et je tiens à remercier les trappeurs qui m'ont amené sur les glaces, les chasseurs, les familles et, surtout, les aînés.

L'hospitalité et la chaleur évidentes au cours de cette visite reflétaient la joie des gens en dépit de leurs grandes difficultés ainsi que l'optimisme des Inuit de l'Arctique de l'Est au sujet de l'entrée en vigueur de cette entente et des avantages qu'elle procurera à cette région très éloignée mais très belle du Canada.